

AG de l'association des « Amis du parc

Le 14 mars 2015 à Rimogne en la salle Eugène Damas)

Le 14 mars 2015 à 09h30, se sont réunis les adhérents de l'association. La feuille d'émargement permet de constater la présence de 38 adhérents. Nombre suffisant pour délibérer et voter valablement.

- Le président ouvre la séance et désigne 2 secrétaires : Bernard MASSON et Patrice GERMAIN. Désignations votées à l'unanimité.
- Chaque adhérent se présente et ensuite le président énonce l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.
- Le PV de l'AG 2014 est accepté à l'unanimité. Une demande stipule qu'il faudrait à l'avenir y mentionner clairement les noms des membres sortants et entrants.

• Rapport moral du président

Ce rapport moral dépassera le cadre statutaire de l'exercice écoulé.

La fin de l'année 2014 a marqué en effet le terme de la première période triennale d'existence des Amis du Parc, ce qui incite tout naturellement à une prise de recul.

L'année écoulée a vu confortée notre implantation dans le paysage du Parc, implantation déjà soulignée dans notre rapport moral 2013.

C'est ainsi qu'en cette année 2014, par exemple nous avons été associés à l'accueil des nouveaux représentants des communes au Conseil Syndical, au même titre que les membres de l'équipe technique.

Notre contribution aux actions du Syndicat Mixte (RdV du Parc, info du public...), s'est également largement développée, tandis que notre présence aux instances de décision du parc était entérinée.

Un représentant des Amis est désormais présent au Bureau du Conseil Syndical

Notre participation aux différentes commissions, comités de pilotage, groupes de travail a été quasi systématique.

Merci Monsieur le Président de nous avoir accordé cette confiance.

Peut-être est-ce un résultat de notre choix de privilégier l'action, sans céder à la facilité de l'incantation - rassurante certes pour ceux qui s'y complaisent- mais qui ne correspond pas notre façon de voir les choses.

Cette participation active aux activités du Syndicat Mixte, ne nous pas empêché :

- Ni de développer une activité propre (Bulletin, site internet...)
- Ni de donner publiquement notre avis en toute indépendance (Incinérateur de GIVET, ligne SNCF de la vallée de la Meuse, enquête publique de l'A 304...)
- Ni de nous impliquer dans divers réseaux, Confédération des amis des Parc, partenaires associatifs wallon, réseau village durable, etc...

Nous évoquions notre façon de voir les choses. Un deuxième point qui nous tient à cœur, c'est de travailler à partir des envies de nos membres Exit les organisations pyramidales. Partons du désir des gens, puis organisons-les pour atteindre le but final

C'est une question de respect des personnes autant que d'efficacité, puisque l'on réussit mieux quand on a soi-même choisi

Enfin, nous avons saisi l'occasion de montrer que la participation de la société civile à un pouvoir décideur peut être source d'un enrichissement mutuel. Nous espérons en cela, monsieur le Président avoir répondu à votre sollicitation sur l'expérimentation

Merci de tout cœur à toutes celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre, par leur engagement, contribuent à œuvrer dans cette direction.

Le Président

Stanislas WIATR

Le rapport est voté à l'unanimité moins 1 abstention (Masson Bernard)

- **Rapport d'activités du secrétaire**

- **Bilan des adhésions.**

Comme vous le savez, nous sommes réunis en tant qu'associations du territoire mais aussi en tant qu'individuels habitants, acteurs et utilisateurs de notre merveilleux territoire. Nous avons deux collèges séparés en Associations/entreprises et individuels qui ont regroupé 56 adhérents. Parmi les 19 associations, nous comptons deux entreprises. La représentation du collège Individuels est donc de 66 %.

Le listing qui est géré par le secrétaire reprend l'ensemble des associations et personnes qui se sont intéressées à notre structure à au moins un instant de son existence. Il montre que pour 36 associations potentiellement intéressées nous avons recueillis 19 adhésions et que sur 65 individuels, 37 ont adhéré.

Par rapport à l'année dernière, nous constatons une diminution des adhésions dans le collège des associations puisque ce dernier était de 23 et cette année 19.

Cette situation stagnante illustre que nous pouvons nous améliorer. Si nous voulons être réellement une force de propositions, comme le prévoient nos statuts, nous devons susciter un intérêt auprès des associations du territoire par des actions plus concrètes qui rencontrent les intérêts des uns et des autres.

- **Les activités**

Mois	Bureau	CA	AG	Présence manifestations	Fête du Parc	sorties animées	participants
Janvier	16						
Février	20						
Mars			15				
Avril	1			Bogny sur Meuse AMPB (12 et 13)	8 et 22	26 : repas-conté	28
Mai	12			ADL Vresse sur Semois (17 et 18)	13 et 27	24 : Rancennes, Plantes médicinales sur la réserve de Givet (CENCA, SHNA, Nature et Avenir)	18
				Revin Festival contrebande (29)		24 : Monthermé , Histoire d'un hameau disparu (Joyeux godillots de la Lyre)	20
						31 : Vieux Moulins de Thilay, La Fange de l'Abîme (Joyeux Godillots de la Lyre)	25
						31 : Rouvroy sur Audry , En bordure du val de Sormonne	
Juin		5		Rencontres démarches villageoises (4 et 20)	3 et 11	21 : Linchamps, Le cheval de trait ardennais: loisir et travail	13
						27 : Remilly les Pothées, Veillée contée au château	14
Juillet	3					12 : Les Mazures, La faux : l'énergie d'un ruisseau (AREL)	18
						20: Bogny sur Meuse, Sur les pentes des 4 fils Aymon (AMPB)	32
Aout				Voie Verte à Montcy (30)		23 : HayBes, L'eau, une ressource fragile (CLIP Moraypré)	13
Septembre					14	20 : Monthermé , Dans les pas de Victor Droguest (Joyeux godillots de la Lyre)	22
						27 : Hargnies , Invitation à courir la tenderie aux grives	13
Octobre						4 : Eteignières , Les serres d'Eteignières	13
						18 : Monthermé , Roches et champignons	39
						24 : Remilly les Pothées, Veillée contée au château	24
Décembre		15					

Toutes les activités mentionnées ci-dessus figurent dans le bulletin dont il est question ci-après. Elles y ont fait souvent l'objet d'un commentaire ou d'une explication après la sortie.

Elles constituent une partie importante des Rendez-vous du Parc. Nous y avons contribué par un travail collectif avec les services du Parc et plus particulièrement avec Julien Crugnola et Quentin Wauthot. La fréquentation peut être qualifiée de bon cru. Il est à noter que certaines activités spécifiques telles que la tenderie aux grives ou le cheval de trait suivi d'une balade en calèche sont limitées à 15 personnes.

- La communication

La partie communication constitue encore une fois la part la plus importante des avancées qui ont été réalisées. Nous devons cette progression à Christine Dupont dont l'engouement et le savoir-faire sont à nouveau au rendez-vous.

Le bulletin mensuel a pour objectif d'établir un lien non seulement avec tous les adhérents mais aussi les sympathisants de tous horizons. Le numéro 31 vient de paraître. Le bulletin a été diffusé en continu depuis septembre 2012. Il laisse en outre la parole à nos membres associatifs pour se présenter. Il est transmis aujourd'hui à plus de 1020 adresses mail. En termes de répartition géographique, plus de 70% des lecteurs sont des habitants du Parc, 20 % sont des Carolos et les 10 % restant habitent les territoires voisins dont la Belgique toute proche. On peut littéralement parler d'une explosion puisque, l'an dernier, nous étions à 650. Le travail est en outre conséquent en raison des adresses qui se modifient et qu'il faut rechercher. Il est un outil de communication important et potentiellement mobilisateur.

Le site internet « Amisparcardennes.org » permet d'accéder aux informations indispensables de notre association telles que les statuts, les PV des AG ou encore les représentants aux 3 commissions du Parc. Par ailleurs il permet de télécharger les bulletins mensuels et établit une relation directe avec les associations par le biais de leur adresse qui apparaissent en lien. Nous avons recensé 1411 visiteurs soit une moyenne de 3.86 par jour qui consultent le site et ont accès indirectement au site du Parc.

A partir de l'onglet « l'association », un lien permet d'accéder aux thématiques abordées par les services du Parc. Il s'agit d'un outil de formation et d'informations qui est en lien direct avec la Charte et qui en reprend tous les éléments. La cohérence de discours peut ainsi être installée lorsque nous représentons notre territoire à l'occasion de manifestations.

Nous sommes devenus adhérents de la Marque Ardenne depuis novembre 2014. Il serait trop long de s'étendre sur le sujet. Aussi voici l'adresse du site Web www.marque-ardenne.com

• Les Commissions

Dénomination :	Communication et Éducation au territoire	Urbanisme et Patrimoine	Économie et Développement durable
Président	Claude WALLENDORF (Maire de GIVET)	Michel DOYEN (Maire de RENWEZ)	André VINCENT (Maire de HARGNIES)
Représentant des amis du Parc	Jean-Louis MILHAU Guy PLEUTIN André ROYAUX Francis VERITA Christine DUPONT	Michel DEGRE Joël DUJEUX Nadine GOUGET Bernard MASSON Patrice GERMAIN	Francis VERITA Roland THIBEAUX Joël DUJEUX Jean-Louis MILHAU Nadine GOUGET
Travaux effectués et/ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Maison du Parc ☐ Différents supports de communication et actions destinées à mettre en valeur le parc : - Fête du Parc - Rendez-vous du Parc ☐ Education au territoire - Animations scolaires - Exposition photo ☐ Implication des Élus et habitants aux projets du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Plans Locaux d'Urbanisme de qualité ☐ Inventaires urbains ☐ Observatoire du paysage ☐ Outils méthodologiques en urbanisme et architecture ☐ Appui à la qualification des sites patrimoniaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Inventaires botaniques et zoologiques ☐ Les sites protégés sur le territoire du Parc (Natura 2000, etc...) ☐ la Charte Forestière et son programme d'actions stratégiques ☐ Corridors écologiques (Trame Verte et Bleue)

Les commissions fonctionnent bien avec les membres qui se sont portés volontaires. La nouvelle mandature a nécessité un certain temps de mise en place.

Le rapport est voté à l'unanimité

• Rapport financier présenté par le Président en l'absence de Roland THIBEAUX

LES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DES ARDENNES

COMPTE DE RESULTATS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

CHARGES				PRODUITS			
	Montant	Prév.	Ecart		Montant	Prév.	Ecart
I. Charges directes affectées à l'action				I. Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 - Vente produits finis, prestat ^o de services			
Fournitures administratives	129,33 €	450,00 €	- 320,67 €	Prestations de services			
Achats et services extérieurs	130,00 €	300,00 €	- 170,00 €	74- Subventions d'exploitation (1)			
Locations				Etat :			
Assurance	188,54 €	300,00 €	- 111,46 €	Région :			
62 - Autres services extérieurs				Département(s):			
Honoraires				Commune(s):			
Communication	215,30 €	450,00 €	- 234,70 €	Autres :			
Déplacements, missions, réceptions	991,13 €	932,00 €	59,13 €	PNR des Ardennes	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
63 - Impôts et taxes				Organismes sociaux (à détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens - FSE			
64- Charges de personnel				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Rémunération des personnels							
Charges salariales							
Autres charges							
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
66- Charges financières				756 - Cotisations des membres	835,00 €	1 000,00 €	- 165,00 €
Intérêts d'emprunts						- €	- €
67- Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reprises amortissements et provisions			
I. Charges indirectes affectées à l'act ^o				I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Frais financiers (tenue de comptes)	77,68 €	68,00 €	9,68 €	79 - Transfert de charges			
Autres (Cotisations Fédérat ^o des PNR)	- €	- €	- €	791 - Remboursement repas avancés	648,00 €	- €	648,00 €
Total des charges	1 729,98 €	2 500,00 €	- 770,02 €	Total des produits	2 983,00 €	2 500,00 €	483,00 €
86- Emplois des contribut ^o volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite biens et prestat ^o				Apports en nature (fournitures, DAP,...)			
Personnel bénévolat				Dons en nature			
TOTAL	1 729,98 €	2 500,00 €	- 770,02 €	TOTAL	2 983,00 €	2 500,00 €	483,00 €

EXCEDENT AU 31-12-2014	1 253,02 €
SOLDE BANCAIRE AU 31-12-2014	3 866,07 €

Cotisations 35,76% du total cotisations/subv.
Subvention 50,28% du total subv./budget total

LES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DES ARDENNES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

Actif	
Immobilisations brutes	- €
- Amortissements	- €
Immobilisations nettes	- €
Stocks	- €
Créances clients	- €
Disponibilités	3 868,07 €
Total Actif	3 868,07 €

Passif	
Capital social	- €
Réserves	- €
Report à nouveau précédent	2 615,05 €
Résultat net de l'exercice	1 253,02 €
Total fonds propres	3 868,07 €
Emprunt à long terme	- €
Dettes bancaires à court terme	- €
Dettes fournisseurs	- €
Total Passif	3 868,07 €

EXCEDENT 2014	1 253,02 €
EXCEDENT 2013	1 221,68 €
EXCEDENT 2012	1 393,37 €
TOTAL DES EXCEDENTS 2012 à 2014	3 868,07 €

LES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DES ARDENNES

PREVISIONNEL 2015

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestat ^o de services	
Frais de constitution		Prestations de services	
Fournitures administratives	355,00 €		
Achats et services extérieurs	550,00 €	74- Subventions d'exploitation (1)	
Locations		Etat :	
Assurance	300,00 €	Région :	
62 - Autres services extérieurs		Département(s):	
Honoraires		Commune(s):	
Communication	700,00 €	Autres :	
Déplacements, missions	1 200,00 €	PNR des Ardennes	1 500,00 €
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (à détailler) :	
64- Charges de personnel		Fonds européens - FSE	
Rémunération des personnels		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Charges salariales			
Autres charges			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		756 - Cotisations des membres	1 200,00 €
Intérêts d'emprunts			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'act ^o		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Frais financiers	95,00 €	Repas et manifestations	500,00 €
Autres			
Total des charges	3 200,00 €	Total des produits	3 200,00 €
86- Emplois des contribut ^o volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestat ^o		Apports en nature (fournitures, DAP,...)	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	3 200,00 €	TOTAL	3 200,00 €

Les comptes de résultat de l'exercice font apparaître 2 983,00 € de produits et 1 729,98 € de charges, soit un excédent de 1 253,02 €.

L'attention est attirée sur le montant des frais de déplacement, missions et réception qui s'élèvent à 991,13 €. Le solde bancaire au 31 décembre 2014 est de 3 886,07 €

Le président précise que ces frais recouvrent pour leur plus grande partie le pot de convivialité offert systématiquement à tous les participants à une sortie animée des Rendez-vous du Parc. L'expérience prouve que c'est un moment d'échange privilégié, tout à fait propice pour faire prendre conscience au public de la réalité d'un PNR.

Le trésorier est ensuite vivement remercié pour la clarté avec laquelle sont tenus les comptes.

Le rapport est voté à l'unanimité

• Rapport d'orientations 2015 présenté par le vice-président

Francis Verita met l'accent sur la volonté de corriger les faiblesses de fonctionnement qui ont été débattues en réunion de Bureau. Il souligne en outre la nécessité de proposer un projet d'une part plus ambitieux et d'autre part qui tient compte des souhaits d'investissement qui émanent de chacune et chacun de nous. Il convient toutefois d'être conscients de nos capacités à faire et des besoins de chacune et chacun d'entre nous.

5 Grandes Orientations.

Point 1 Poursuivre notre implication et accompagner la politique du PNRA dans le respect de la Charte, des actions et de son fonctionnement.

Par notre présence assidue (1 personne) au Bureau du PNRA auquel nous sommes simplement invités avec pour objectif d'obtenir le statut de membre consultatif

Par notre présence au Comité Syndical (2 personnes) pour profiter de ce moment privilégié au cours duquel nous pouvons exprimer nos points de vue et rencontrer les élus et les services du PNRA.

Par notre travail dans les commissions en tant que force de propositions et d'analyse.

Par nos moyens d'animations tels que les Rendez-Vous du Parc ou encore au sein des groupes de travail lors de l'élaboration de projet comme LEADER, la Maison du Parc ou dans la commission d'appel d'offres.

Point 2 Fédérer l'ensemble de la des composantes de la Société Civile et des associations partenaires du PNRA.

Point 3 Construire notre propre démarche afin d'être une véritable force de propositions et d'analyse. A l'initiative de Bernard Masson, un inventaire de sujets a été suggéré. Il s'agit d'une base qui ne demande qu'à être complétée et précisée.

Le tableau repris ci-après reprend les thématiques développées par le (Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA). Plusieurs actions menées par le PNRA y sont reprises. De nombreuses associations et particuliers constituent le paysage de la Société Civile. Beaucoup ont œuvré dans la période de préfiguration du PNRA. Bernard Masson rappelle que les Amis existent s'ils sont en capacité de se Fédérer, de partager et d'expérimenter. Pour que des idées parviennent à nos élus, décideurs des actions à mener, il importe que les Amis soient une force de proposition cohérente. C'est pourquoi un certain nombre d'ateliers seront prochainement soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Les différents sujets seront traités par groupe en fonction des compétences de chacune et chacun. Un rapporteur fera la synthèse afin de présenter les conclusions et les éventuelles suggestions. Ces éléments auront pour but de donner des compléments d'informations à nos élus.

Bernard Masson rappelle que nous ne pouvons pas remettre à nos enfant et petits-enfants une situation moins bonne que celle que nos parents et grands-parents nous ont laissée. C'est ce que, dans chaque famille, nous nous efforçons de faire. En plus, nous devons nous mobiliser pour que nos comportements évoluent vers une vision plus sociétale et solidaire, au-delà nos ambitions familiales, car il en va de l'avenir des générations futures.

Comme chaque goutte d'eau contribue à la masse qui nous entoure, chaque personne peut contribuer à donner un sens à sa vie en se rendant utile aux autres au quotidien.

Point 4 Améliorer notre fonctionnement non seulement en interne par une dynamique de communication plus efficace mais aussi envers les Elus et les Services.

Point 5 Mettre en place une démarche externe au PNRA en travaillant avec les territoires voisins. Un Parc est un domaine ouvert et nous devons construire des relations avec

Nos voisins Wallons de Viroin-Hermeton ou encore des Plaines du Hainaut.

Les autres PNR régionaux (Forêt d'Orient et Montagne de Reims) par le biais de la Société Civile qui y est également présente et parfois structurée sans oublier d'intégrer l'élargissement à la Lorraine et l'Alsace qui ont l'expérience de PNR déjà bien ancrés.

Les autres structures territoriales proches comme les Crêtes pré-ardennaises, le Pays Sedanais et l'agglomération Charleville-Sedan.

La fédération des Parcs et notre structuration nationale des Amis.

Toutes ces orientations sont nécessaires mais ambitieuses. Nul doute qu'il faudra parfois faire des choix d'investissement et prioriser nos actions.

Le rapport est voté à l'unanimité.

- **Elections au conseil d'administration** : par tiers sortant

- Sont sortants :

- SHNA (Jean-Pierre PENISSON)
- ANC (Guy PLEUTIN)
- LEDA (André ROYAUX)
- La bras'seris d'Ardenne (Jean Seris)
- Nadine GOUGET
- La Maison de la Thiérache (Jean-Louis MILHAU)
- Nature et Avenir (Michel LAURENT)

- Se représentent :

- SHNA (Jean-Pierre PENISSON)
- ANC (Guy PLEUTIN)
- LEDA (André ROYAUX)
- La bras'seris d'Ardenne (Jean Seris)
- Nadine GOUGET
- La Maison de la Thiérache (Jean-Louis MILHAU)
- Nature et Avenir (Michel LAURENT)

- Se présentent :

- Patrice GERMAIN
- Eric GARNIER
- Association des Bords de Meuse et Semoy (Claudine ROGER)

Tous les candidats sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans

Le nouveau Conseil d'Administration se compose donc maintenant de 19 membres. Ils sont répartis en deux collèges. Le collège Associatif comprend les 10 associations suivantes : Ardaines (Roland THIBEAUX), ANC (Guy PLEUTIN), La Maison de la Thiérache (Jean-Louis MILHAU), LEDA (André ROYAUX), ABM (Claudine ROGER), ATA (Jean-Yves CHEVANNES), AMPB (Bernard GIBOUT), SHNA (Jean-Pierre PENISSON), La bras'seris d'Ardenne (Jean Seris), Nature et Avenir (Michel LAURENT).

Le collège des individuels comprend les 9 personnes suivantes Christine DUPONT, Nadine GOUGET, Bernard MASSON, Michel DEGRE, Stanislas WIATR, Francis VERITA, Joël DUJEUX, Patrice GERMAIN, Eric GARNIER.

Après constitution de son Bureau, le Conseil d'administration aura pour mission de mettre concrètement en œuvre les orientations précédemment adoptées.

- **INFOS générales :**

Le programme LEADER

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permettra de soutenir financièrement des projets locaux privés ou publics qui contribuent à l'attractivité du territoire. Le programme se déclinera de 2014 à 2020.

Nous avons été sollicités pour apporter notre participation à la réflexion au cours d'ateliers de concertation qui se tiendront début Avril à l'initiative du PNRA.

Le projet de maison du parc

Francis VERITA retrace l'historique en rappelant l'investissement de la Société Civile à la fois dans le cadre de l'Association de Préfiguration avant la labellisation du PNRA et dans le cadre de la Commission Communication par la suite. Les débats et travaux avaient alors abouti aux conclusions suivantes : une maison qui devrait être un exemple et une vitrine, qui devrait être multiservices pour les Elus, la Société Civile, les habitants et les visiteurs et enfin qui devrait se situer dans un quadrilatère Rocroi-Rimogne-Renwez-Revin. Le Comité Syndical permis à la Commune d'Hargnies de présenter sa candidature au même titre que Revin, Renwez et Les Mazures. Un architecte programmiste fut alors désigné. Ses conclusions allaient dans le même sens que le groupe de travail constitué sur base de la représentation de la Commission Communication. A savoir que dans la hiérarchisation des sites, Hargnies avait la dernière position. Il s'est néanmoins avéré que c'est cette commune qui fut choisie de manière démocratique par le Comité Syndical. Francis Verita salue au passage l'investissement des maires successifs de la Commune d'Hargnies ainsi que des habitants qui ont toujours œuvré et continuent à travailler à la construction et au développement du PNRA. Il regrette l'évolution dramatique de la situation actuelle et suggère que les élus du Comité Syndical (remplacés pour moitié depuis les dernières élections municipales) reprennent globalement le dossier et retrouvent un débat serein dans l'intérêt du PNRA et de ses habitants.

- **Les échanges avec la salle :**

Arrêtons de nous plaindre des Elus. Agissons et soyons force de propositions.

La Société Civile doit être forte et mobilisée. Pour cela elle doit se fédérer.

Il faut sensibiliser les Elus et les adhérents « en amont » et pas seulement en remettant des dossiers en séance.

Veiller à une circulation fluide de l'information entre les Services et les Amis et avoir l'accord des Elus sur ce sujet.

Ne pas opposer Elus, Services et Amis. Il faut travailler en complémentarité et dans le respect mutuel.

La séance est levée à 12h15. Le pot de l'amitié clôture cette matinée

Les secrétaires désignés

Bernard Masson

Patrice Germain

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Masson', written on a light-colored background.